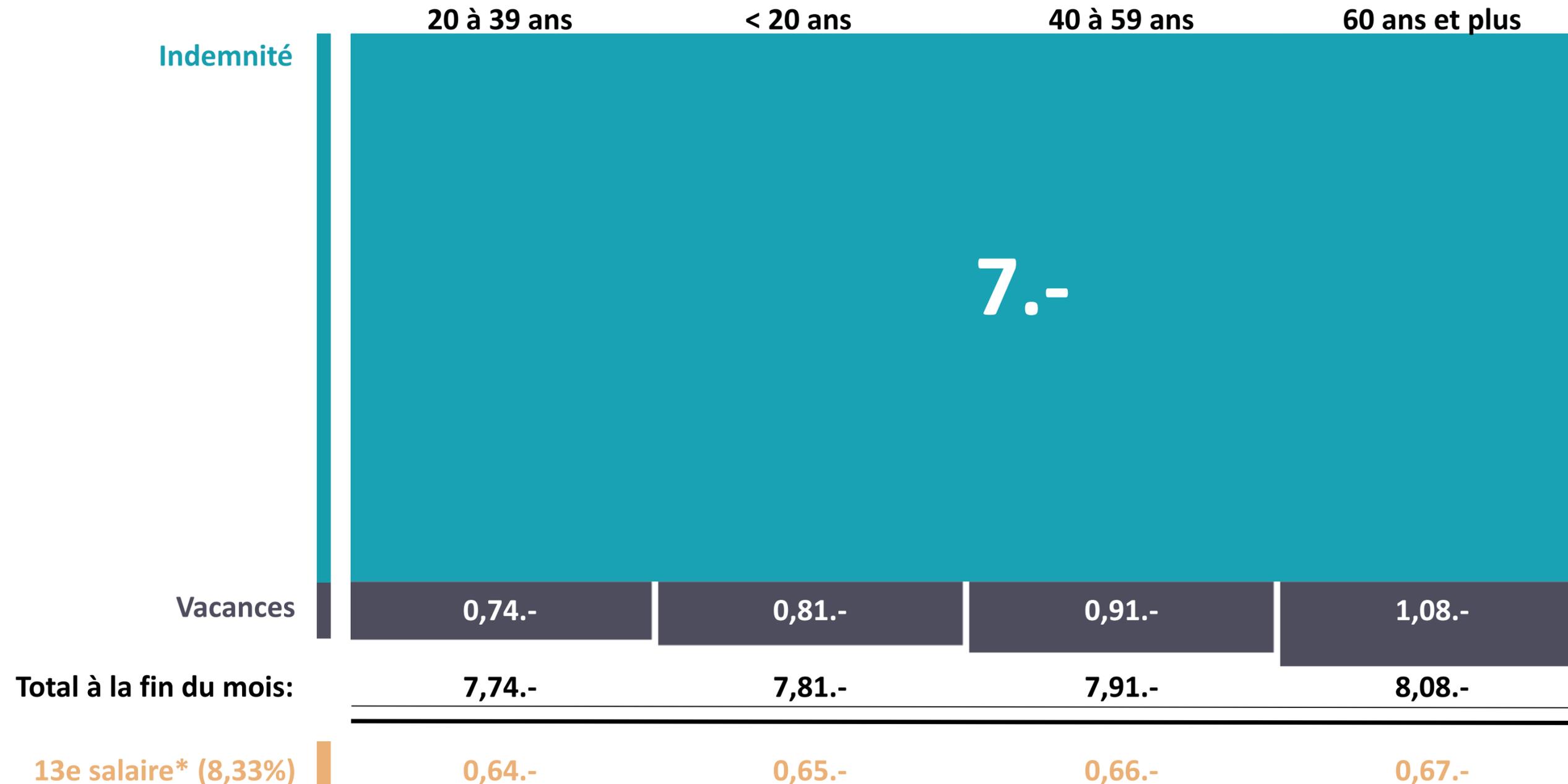


Calcul Indemnité pour travail du Soir ou de Nuit

À partir du 1er avril 2025 (en CHF/ par heure)

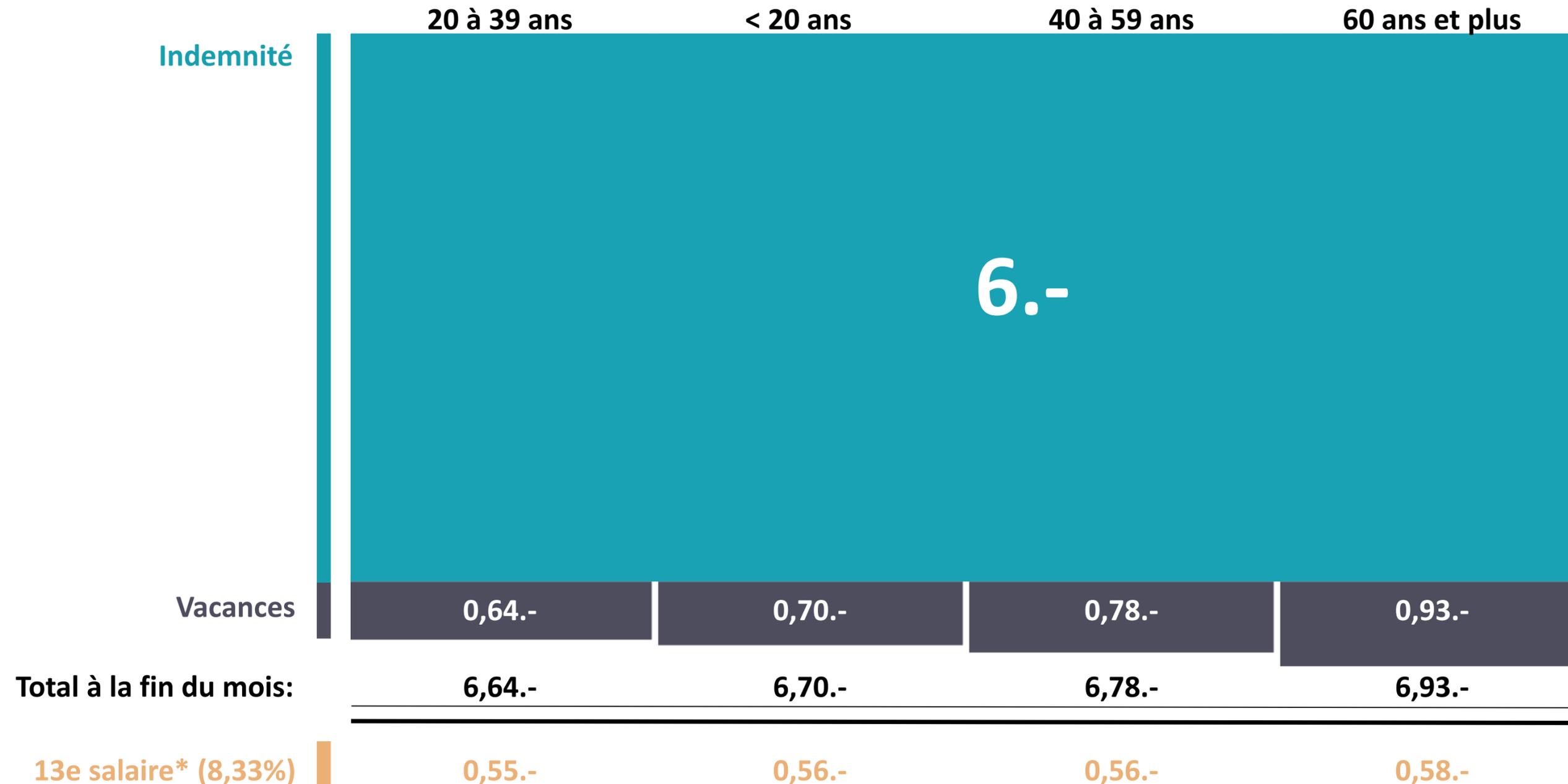


*Le 13e salaire est dû sur l'ensemble des sommes versées au cours de l'année. Il est en principe versé à la fin de l'année ou des rapports de travail.

Les arrondis se font toujours au plus proche de 0,00 ou 0,05.

Calcul Indemnité pour travail du Dimanche ou des jours Fériés

À partir du 1er avril 2025 (en CHF/ par heure)

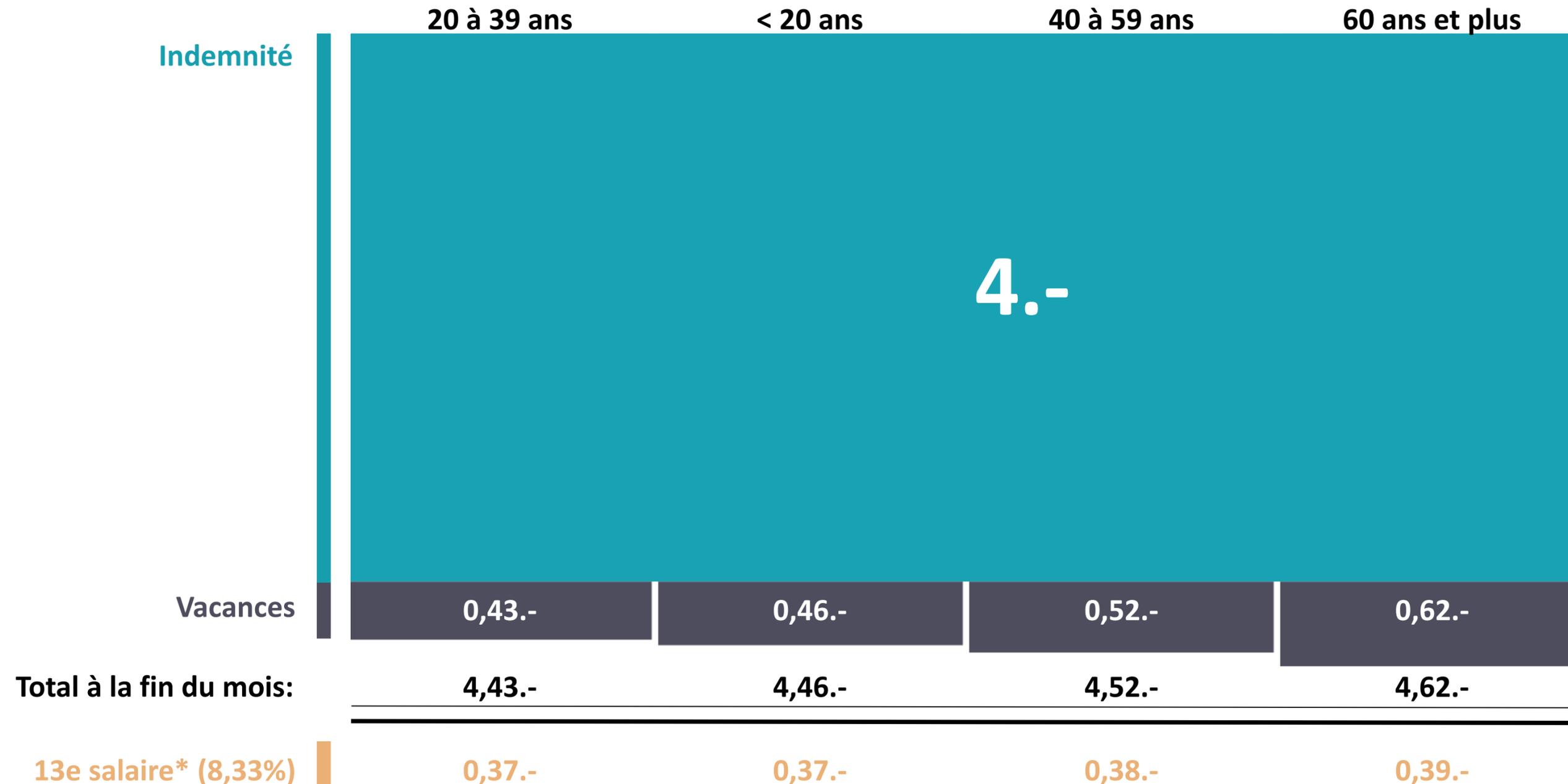


*Le 13e salaire est dû sur l'ensemble des sommes versées au cours de l'année. Il est en principe versé à la fin de l'année ou des rapports de travail.

Les arrondis se font toujours au plus proche de 0,00 ou 0,05.

Calcul Indemnité pour service de piquet

À partir du 1er avril 2025 (en CHF/ par heure)



*Le 13e salaire est dû sur l'ensemble des sommes versées au cours de l'année. Il est en principe versé à la fin de l'année ou des rapports de travail.

Les arrondis se font toujours au plus proche de 0,00 ou 0,05.